

# **ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

## **RAPPORT FINANCIER**

31 MARS 2021

	Pages
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 à 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 à 11
<b>ANNEXES</b>	
A - Activités légales	12
B - Services aux membres	12
C - Administration	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Autre point*

Les états financiers de l'entité pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 5 mai 2020.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener **L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC** à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés  
Société en nom collectif <sup>1</sup>

Québec, Québec  
Le 11 mai 2021

<sup>1</sup> Par Maude DeBlois, CPA auditrice, CA

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

RÉSULTATS

	Budget (non audité) (note 4) \$	Exercice clos le 31 mars 2021 Réal \$		2020 Réal \$
<b>Produits</b>				
Subvention OIIQ	98 617	98 617		98 616
Commandite et publicité	4 500	4 500		5 801
Revenus d'intérêts	700	242		757
Formation	500			2 771
	104 317	103 359		107 945
<b>Charges</b>				
Activités légales (annexe A)	8 200	5 621		10 006
Services aux membres (annexe B)	43 110	39 324		36 046
Administration (annexe C)	54 590	51 383		55 687
	105 900	96 328		101 739
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(1 583)	7 031		6 206

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

5

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Investi en immobilisations corporelles \$	Affectations internes (note 3) \$	Non affecté \$	Exercice clos le 31 mars	
				2021 Total \$	2020 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	5 352	10 256	67 980	83 588	77 382
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 118)		8 149	7 031	6 206
Acquisitions d'immobilisations corporelles	598		(598)		
Affectations (note 3)		7 031	(7 031)		
<b>SOLDE À LA FIN</b>	4 832	17 287	68 500	90 619	83 588

# ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC

6

## FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice clos le 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 031	6 206
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 118	1 041
Intérêts réinvestis	(147)	
	8 002	7 247
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 5)	(3 212)	(1 153)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 790	6 094
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
(Acquisition) encaissement de dépôts à terme	(10 256)	9 806
Acquisition d'immobilisations corporelles	(598)	(2 384)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 854)	7 422
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(6 064)	13 516
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	67 762	54 246
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	61 698	67 762

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

7

BILAN

	Au 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	61 698	67 762
Dépôts à terme, 1,3 % et 1,65 %	20 730	10 375
Frais payés d'avance	4 960	6 243
	87 388	84 380
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME		
DÉPÔTS À TERME, 0,7 %, échéant en septembre 2023	10 446	10 398
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	4 832	5 352
	102 666	100 130
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		
<b>PASSIF</b>		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	12 047	16 542
	12 047	16 542
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	4 832	5 352
AFFECTIONS INTERNES	17 287	10 256
NON AFFECTÉ	68 500	67 980
	90 619	83 588
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>		
	102 666	100 130
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>		

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_

Administratrice

\_\_\_\_\_

Administrateur



# ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### **1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les infirmières et infirmiers et est régi par le Code des professions du Québec. Il est une des sections régionales de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et a pour but de promouvoir la profession et d'animer la vie professionnelle. L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres produits sont constatés lorsque le service est rendu et que le recouvrement est raisonnablement certain.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### **Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des dépôts à terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédettes.

#### **Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous.

Matériel informatique - 20 %

Mobilier et équipement - 20 %

#### Actif net investi en immobilisations corporelles

L'organisme a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations.

### 3- AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début	Addition (utilisation)	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Développement professionnel	7 581	7 031	14 612
Réaménagement	2 340		2 340
Soutien technologique et virage vert	335		335
	10 256	7 031	17 287

L'organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 4- PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés sous la colonne «Budget» à l'état des résultats sont fournis à titre informatif. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration.

# ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

### 5- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Frais payés d'avance	1 283	(763)
Intérêts courus		63
Créditeurs	(4 495)	(453)
	(3 212)	(1 153)

### 6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	2021 \$	2020 \$
Matériel informatique	9 835	6 656	3 179	4 033
Mobilier et équipement	14 337	12 684	1 653	1 319
	24 172	19 340	4 832	5 352

### 7- CRÉDITEURS

Les créditeurs ne comprennent que des fournisseurs et frais courus.

### 8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Conformément à un bail expirant en août 2023, l'organisme loue un local dont le loyer annuel s'élève à 14 755 \$. Les loyers minimums futurs totalisent 36 291 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices:

14 755	\$	en	2022
15 153		en	2023
6 383		en	2024

# ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### **9- INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Au 31 mars 2021, l'organisme n'est exposé à aucun risque important.

### **10- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

ANNEXES

	Budget (non audité) (note 4) \$	Exercice clos le 31 mars	
		2021 Réal \$	2020 Réal \$

**ANNEXE A - ACTIVITÉS LÉGALES**

**Frais généraux**

Assemblée générale annuelle	2 000	939	1 636
Honoraires professionnels	4 250	4 025	6 327
Réunions du comité exécutif	950	153	596
Réunion du conseil de section	700	504	1 122
Regroupement régional des CII	300		325
	8 200	5 621	10 006

**ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES**

Soutien financier crédits universitaires	8 000	12 180	6 140
Soutien financier formation continue	400	486	310
Bourses 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	7 000	7 000	7 000
Bourses de 1 <sup>er</sup> cycle	2 000	2 000	2 000
Cadeaux et dons	200	327	215
Commandites	2 000	250	1 700
Prix reconnaissance	2 900	2 300	1 800
Formation ORIIQ	5 000	5 300	2 065
Formation interne	350	339	320
Développement professionnel des membres du C.S.	1 500		2 432
Promotion de la profession	1 500	1 468	100
Représentation générale	410	215	269
Comité des finances	150	36	129
Comité de la formation continue	300		494
Comité événement	300		592
Comité jeunesse	500		1 014
Comité promotion de l'excellence	250		382
Cocktail reconnaissance professionnelle			6 018
Activité entourant l'AGA			1 762
Social de Noël	800	311	581
Projets spéciaux	8 500	6 612	
Comité de communications	250		406
Contingences et autres	800	500	317
	43 110	39 324	36 046

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE QUÉBEC**

ANNEXES

	Budget (non audité) (note 4) \$	Exercice clos le 31 mars	
		2021 Réal \$	2020 Réal \$
<b>ANNEXE C - ADMINISTRATION</b>			
Salaires et charges sociales	28 000	26 133	29 458
Loyer	14 380	14 368	13 992
Entretien et réparations	850	284	700
Assurances	720	715	682
Taxes foncières	5 120	5 140	5 120
Honoraires professionnels	500		165
Papeterie et frais de bureau	1 000	369	1 732
Support informatique	1 500	1 903	417
Télécommunications	1 000	931	1 825
Intérêts et frais bancaires	400	422	555
Amortissement des immobilisations corporelles	1 120	1 118	1 041
	<b>54 590</b>	<b>51 383</b>	<b>55 687</b>